



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Direction territoriale  
De Guyane

Cayenne, le 05/07/2023

Affaire suivie par : Kévin Pineau  
Responsable Sylvétude  
Tél : 0694 24 62 85  
Mél : kevin.pineau@onf.fr

Thierry VALLEE  
Direction du CSG  
Sous-direction Protection, Sauvegarde et  
Environnement

**Objet : Complément projet Callisto**

Monsieur,

Dans le cadre du projet Callisto porté par le CNES, l'ONF s'est positionné comme potentiel bénéficiaire d'une mesure compensatoire dans le cadre du dossier de dérogation espèces protégées pour ce projet.

Cette mesure vise une compensation foncière par le biais d'une ORE de 30 ans sur les savanes des secteurs Luna (580ha) et Clusia (110ha). L'investissement pour la mise en œuvre d'action de gestion est estimé à 238 k€ sur 5 ans.

Le CNPN dans son avis du 30/05/2023 demande au porteur de projet de fournir « un plan de gestion détaillé (incluant des actions de connaissance, de gestion et de conservation des habitats) pour assurer l'intégrité de l'écosystème concerné par l'ORE ». En l'état actuel de la mise en œuvre du projet, il nous semble prématuré de pouvoir accéder à cette demande. En effet, la rédaction du plan de gestion de l'ORE consiste en la première action qui sera financée dans le cadre de la mesure compensatoire. Ce document permettra de décider en fonction de l'état initial écologique du site et des menaces identifiées de préciser et prioriser les actions à mettre en place dans le cadre de l'ORE.

Sans préjuger du détail du document et en fonction des connaissances actuelles qui ont conduit à choisir ce site, il est tout de même possible d'énoncer 3 axes forts pour cette ORE :

- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Tentative de restauration ou de gestion des savanes par le feu
- Amélioration des connaissances sur les espèces à enjeu

Je vous prie de croire, Monsieur Vallée, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Catherine LATREILLE, Directrice territoriale de Guyane**